



L'EXPERIENCE EST CONCLUANTE

— Le mouvement étudiant refuse la « participation octroyée » par la loi d'orientation (voir l'article page 3). Il ne s'agit pas d'une option purement intellectuelle. Cette décision s'appuie sur les tentatives de cogestion réalisées depuis le mois de mai. L'expérience montre que les structures de participation sont inutilisables pour développer les luttes étudiantes. Participer revient à cautionner le rôle de l'Université actuelle, pierre angulaire de la société mise en cause. L'échec de la cogestion à la Faculté des Sciences de Paris est à ce titre révélateur.

LE 13 MAI 1968, une délégation du comité de grève se rendait à l'assemblée de Faculté pour informer celle-ci de son intention de créer un comité paritaire destiné à assurer la gestion de la Faculté occupée, à décider du report des examens, et à mettre au point de nouvelles structures. Le corps professoral, à l'époque quelque peu dépassé par les événements, accepta d'y déléguer neuf de ses membres. On n'a jamais bien su d'ailleurs si ceux-ci étaient porte-parole de leurs collègues, ou plus vraisemblablement désignés par le doyen.

LES NEGOCIATIONS ENGAGEES DANS CE COMITE pour mettre en place la future commission centrale échouèrent, vu les exigences du corps professoral qui acceptait difficilement de voir son pouvoir, jusqu'alors exclusif, quelque peu bousculé.

TOUT AU LONG DE CES DISCUSSIONS, les délégués étudiants n'intervinrent pas en leur nom, mais sous la pression constante de l'assemblée générale des comités de base dont ils n'étaient que les interprètes; cela au grand désespoir de certains professeurs habitués à

rencontrer moins de rigueur, habitués à plus de maniabilité. Ne voyaient-ils pas d'un mauvais oeil s'opposer à eux, non pas des gens sérieux, bien élevés et compréhensifs comme avant, mais des porte-parole peu loquaces, s'appuyant sur des mandats précis de la base, refusant d'aborder un problème nouveau sans consultation de celle-ci, enfin révoqués et remplacés en cas d'initiatives malheureuses.

DANS CES CONDITIONS, et puisque les positions étaient difficilement conciliables, la rupture devenait inévitable... Comme dans un dialogue de sourds, les uns avançaient des exigences nouvelles, alors que les autres s'accrochaient désespérément à des privilèges napoléoniens qu'ils voyaient soudain leur échapper : après Fouchet, les étudiants à leur tour grignotent... (1) Voir son autorité passer de la totalité au partage est intolérable, mais on sait qu'Edgar Faure fera mieux en éliminant le clan conservateur pour en rallier une partie; car le corps professoral conservera pratiquement son pouvoir, mais pour appliquer lui-même une réforme qu'il rejetait en grande partie auparavant.

APRES QUE TOUS LES COLLEGES EURENT PROCEDE A LEURS ELECTIONS, et compte tenu du succès de celles-ci, l'administration et le corps professoral se voyaient placés devant l'alternative suivante : ou bien, comme le souhaitaient les conservateurs, rester à l'écart et jouer la carte des «vieilles structures» en misant sur le retour au calme et la démobilisation, ou bien, et ce fut la solution choisie, désigner sans attendre leurs représentants. Les professeurs réactionnaires rallièrent cette position en précisant que la commission devrait rester consultative, ce

qui ne les engageait pas outre mesure : il serait toujours temps de faire marche arrière...

TOUT CELA AVAIT L'AVANTAGE DE DONNER, A PEU DE FRAIS, UNE APPARENCE DE VICTOIRE AU MOUVEMENT ETUDIANT ET PAR LA-MEME DE L'ENDORMIR sur un terrain, on le verra, fort glissant. Pour les technocrates, l'idée prenait tournure de se servir de la commission centrale comme arme contre le conservatisme. Une condition, le soutien ou même seulement la neutralité des étudiants, et l'affaire serait dans le sac. On déballe sa salade, on fait des grands sourires, on se débarrasse provisoirement de sa dose de paternalisme - on sait que les étudiants aiment bien être pris au sérieux - on compte sur leur manque d'information et on emballe le tout de quelques concessions apparentes.

LE 5 JUILLET, DEVANT LE SUCCES DE L'UNIVERSITE D'ETE, l'administration décide que la plaisanterie a assez duré et ordonne (ou soutient, c'est la même chose) l'évacuation des locaux par la force. La commission centrale se forme et travaillera quatre mois dans l'ombre, sans aucun contact avec ceux qui l'avaient élue.

EN PROPOSANT CETTE STRUCTURE ET EN Y PARTICIPANT, nous n'entendions pas cautionner en quoi que ce soit la politique du pouvoir ou les diktats de l'administration. Nous n'entendions pas non plus nous associer à la gestion d'une Faculté fondée sur des principes que nous réprouvons, au service d'intérêts que nous ne faisons pas nôtres. Notre but n'est pas de contribuer à son aménagement sous sa forme actuelle, c'est-à-dire **conformément aux modèles culturels bourgeois et aux impératifs économiques de la société capitaliste** ; non pas que nous soyons de ceux qui refusent l'insertion de l'Université dans la société, et donc son rôle dans la production, de ceux qui voudraient en faire un îlot de «culture» se suffisant à lui-même, mais parce que nous contestons le système capitaliste, parce que nous ne voulons pas devenir nous-mêmes des cadres exploités, des diffuseurs consciencieux de l'idéologie dominante, des chiens de garde du système.

SI NOUS AVONS JOUE LE JEU DE LA COMMISSION CENTRALE, c'est que nous pensions y défendre les acquis des luttes menées en mai et y mettre en avant des objectifs ouvrant la voie à d'autres conquêtes. **Nous ne croyons à l'efficacité d'une telle structure que si elle s'appuie sur la volonté de se battre de la masse des étudiants.** C'est pourquoi un **contrôle permanent par la base est indispensable.** Il s'est effectué à l'époque du comité paritaire dans une

situation exceptionnelle (A.G. de base quotidiennes).; dans une certaine mesure, et bien que les délégués ne soient pas révoquables, nous le pensions possible pour la C.C. Nous nous sommes trompés.

VIENT LA RENTREE 68 : on attend 40 000 étudiants pour moins de 20 000 places. Conformément à une décision antérieure, le doyen refuse de l'organiser si le ministère ne lui fournit pas des moyens suffisants. Le fort pourcentage de succès au baccalauréat est loin d'être compensé par le choix fréquent d'une solution extra-universitaire telle que les classes préparatoires aux grandes écoles. Si de nombreux parents, vu les risques de « désordre », poussent leurs enfants à ne pas s'inscrire à la Faculté, il n'en reste pas moins que la situation semble insoluble tant l'afflux est supérieur aux possibilités d'accueil.

ZAMANSKY, vu les positions prises par le ministère, ne peut instaurer une sélection à l'entrée de la Faculté. Alors il lance l'« opération rentrée », celle-ci consistera, non pas à refuser autoritairement ceux qu'il appelle les « étudiants excédentaires », mais à tout mettre en oeuvre pour qu'ils s'éliminent d'eux-mêmes. L'on utilisera même des moyens de pression puissants; c'est le cas par exemple des **étudiants étrangers** à qui l'on « conseillera » d'aller voir ailleurs s'ils ne trouveraient pas plus facilement une place. Evidemment, les catégories les plus défavorisées sont les premières touchées : les étrangers qui ne peuvent se défendre sans risque d'expulsion; les enfants de travailleurs pour qui l'incertitude des inscriptions ne peut durer longtemps, etc.

ON SAIT QU'EDGAR FAURE avait déclaré au Sénat qu'aucun problème ne se posait à ce niveau dans la Faculté et qu'il assurait que tous les étudiants seraient accueillis. Le doyen ne pouvait l'ignorer.

DEVANT LA PERSPECTIVE du blocage de la première année, la C.C. s'émue. N'y avait-il pas risque de secondarisation du premier cycle et ne serait-il pas plus efficace de retarder la rentrée dans tous les cycles? Le doyen et l'assemblée du corps professoral suivirent sur ce point l'avis de la C.C. et l'on put voir dans la presse que cette solution était unanimement approuvée.

QUANT A NOUS, notre position était claire : blocage de la rentrée ne devait pas signifier attente passive; pour que les étudiants soient présents dans la Faculté, il fallait inscrire tout le monde dans les plus brefs délais.

ON CONNAIT LA SUITE : devant l'incertitude quant à leur inscription, un grand nombre des candidats renonça; le doyen en fut, paraît-il, très surpris et demanda à chacun les

raisons de son retrait (2). C'est la première partie de la manoeuvre à laquelle **se soumit** (consciemment ou inconsciemment) la C.C.

AYANT AINSI REDUIT LE VOLUME DES EXCEDENTAIRES, l'administration obtint la disposition provisoire d'un certain nombre de locaux périphériques (Orsay, Nanterre, Dauphine, Vincennes, Bobigny, Montrouge, Massy) et sut habilement placer la C.C. dans la psychose du décompte, lui faisant par là-même oublier (?) les véritables problèmes. Tout le monde soustrait en rythme et pousse un grand ouf pour chaque nouveau groupe casé. Le chef d'orchestre décide enfin qu'il ne reste plus que deux points noirs à régler concernant 250 étudiants de PC 2 et 350 étudiants de CB 2.

L'ASSEMBLEE DU CORPS PROFESSORAL déclare par conséquent qu'il ne reste plus que deux points noirs à régler. « La solution, dit le chef. d'orchestre, je l'entrevois, mais je ne peux rien vous dire pour l'instant, je n'ai pas encore d'assurances formelles...

« **MONSIEUR LE DOYEN, répondent les professeurs** dans un ensemble touchant, **nous vous faisons confiance pour déterminer le moment où les cours pourront commencer.** »

IL RESTE A LA C.C. le choix entre courir derrière, « il faut être raisonnable, on n'obtient pas tout en un jour », ou mener une bataille d'arrière-garde en s'accrochant désespérément à des idées qu'elle ne pourra pas mettre en pratique.

AINSI NOTRE POUVOIR n'existe que lorsque nous soutenons l'administration ou que nous créons des situations exploitables par elle.

Car, en définitive, qui décide sinon **les « vieilles autorités », les mêmes qu'avant mai ?** En quoi les étudiants de la C.C. peuvent-ils influencer sur ces décisions ? Doivent-ils se satisfaire que leurs représentants puissent choisir à quelle sauce ils seront mangés? Où sont les belles paroles contre la sélection?

L'EXPERIENCE EST CONCLUANTE, nous nous retirons en souhaitant que d'autres que nous fassent leur bilan et sachent en tirer les conclusions logiques. Notre retrait n'est pas une démission ; nous disparaissions d'ici, **nous resurgirons ailleurs, sur un terrain plus favorable.** Nous reconnaissons notre échec, nous aurons au moins appris, par cette expérience malheureuse, ce que nous avons à gagner, ou plutôt à perdre, dans la cogestion.

Ce point n'était pas clair dans tous les esprits. Une leçon que l'on n'oubliera pas...

LES ETUDIANTS DEMISSIONNAIRES.

(1) On pourrait répondre que cela est le fait d'exigences trop dures de la part des étudiants ; quand on sait qu'il s'agissait le plus souvent de pourcentages ou de répartitions de sièges ne remettant finalement pas en cause la politique de gestion de la Faculté, on ne peut être convaincu par cette objection. On aimerait d'autre part savoir ce que signifie compromis concernant des politiques radicalement différentes.

(2) On aimerait pouvoir consulter les réponses à cette lettre.